

DEPARTEMENT DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

CHUV – 1011 LAUSANNE

CONCEPT DE FORMATION POST-GRADUEE

Actualisation en 2016

Préambule

Ce plan de formation post-graduée du Département de gynécologie et obstétrique du CHUV (DGO) a été établi en fonction des exigences du programme suisse de formation post-graduée pour le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique du 1^{er} juin 2008.

http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm/formation_postgraduee/programmes_formation_postgr/gynecologie_et_obstetrique.html

Le DGO offre quatre modules de formation post-graduée de base et trois modules de formation spécialisée (médecine fœto-maternelle, oncologie gynécologique et médecine de la reproduction), réservés aux détenteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique :

1. Module de formation complète pour candidats au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique (durée : 4 ans et demi)
2. Module de formation de base en gynécologie et obstétrique (durée : 2 ans)
3. Module de complément de formation en clinique « A » pour candidats avancés au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique (durée : 1 an)
4. Module de formation en clinique « A » pour candidats débutants au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique ou formation en gynécologie et obstétrique dans le cadre de la formation post-graduée en médecine générale ou autres disciplines (durée : 1 an)
5. Module de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire (durée : 3 ans)
6. Module de formation en obstétrique et médecine fœto-maternelle (durée : 3 ans)
7. Module de formation en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique (durée : 3 ans)
8. Module de formation en oncologie gynécologique (durée : 3 ans)

Tous les modules de formation sont supervisés par un cadre du département qui suit régulièrement la progression de la formation des médecins-assistants. Un contrôle des objectifs a lieu tous les trois mois notamment pour toutes les exigences spécifiques du programme de formation post-graduée du 1^{er} janvier 2002. Le tutorat est assuré par des

chefs de cliniques ou des médecins-cadres. L'assistant change de tuteur en fonction des différentes étapes de sa formation.

Les médecins-assistants sont évalués tous les 6 mois selon la procédure d'évaluation de l'ISFM (<http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm.html>).

De plus, le DGO vient de préparer un Module de formation en Urogynécologie selon les modalités récemment édictées par la FMH. Ce module sera aussi supervisé par un médecin cadre du département pour une durée de formation de 3 ans.

Généralités

La formation théorique structurée du Département est à disposition de tous les médecins assistants. Elle est organisée de la manière suivante :

Lundi :

Tous les mois à 17h00, Journal Club en Médecine de la Reproduction.

Mardi :

07h30-08h15 : salle 2'424, Journal Club

12h45-13h45 : salle 2'424, Colloque de la policlinique (présentation du suivi ambulatoire).

16h00-17h30 : BH-07 en radiologie, Colloque de sénologie (présentation des cas de sénologie).

Toutes les deux semaines: salle 2'424, Colloque de médecine fœtale (présentation de cas en présence des spécialistes assurant une approche multidisciplinaire : échographie, génétique, néonatalogie, chirurgie pédiatrique, pédiatrie (toutes spécialités), radiologie, anatomie pathologique).

Mercredi :

07h30-08h15 : salle 2'424, Colloque "Le point sur..." (Mise au point globale sur une problématique relevant de notre spécialité).

17h00-18h30 : BH-06 en oncologie, Colloque pluridisciplinaire d'oncologie-gynécologique (présentation des cas d'onco-gynécologie) et de sénologie.

Jeudi :

7h30-08h30, salle 2'424, Grand colloque du DGOG (conférences données par des collaborateurs du DGO ou des invités).

12h15-13h15, Beaumont 48, 1er étage, Colloque de l'UMSA (Unité multidisciplinaire de santé des adolescents).

Une fois par mois : salle 2'001, 17h, Ateliers "relation médecin-patient" (Dr Delli Noci, psychiatre)

Tous les deux mois : 13h00-17h00, Auditoire de la Maternité, Colloque de formation continue.

Vendredi :

7h30-08h15 : salle 2'424, Journal Club

14h30-16h00, BH-07 en radiologie, Colloque de radiologie gynécologique.

De plus, les médecins cadres et les chefs de clinique sont à disposition des médecins assistants pour organiser des évaluations en milieu de travail. Le Mini-CEX et la DOPS sont deux types d'évaluation basés sur le même principe : des observations brèves mais répétées permettent de documenter l'état de la formation et forment la base pour un feedback structuré. Tandis que le Mini-CEX met l'accent sur l'observation de communication avec le patient (anamnèse, information du patient) et l'examen clinique, la DOPS est centrée sur les interventions techniques.

C'est au médecin en formation de prendre l'initiative d'un Mini-CEX ou d'une DOPS en l'organisant avec le cadre responsable de son secteur.

1. Module de formation complète

Ce plan de formation s'étend sur quatre ans et demi et comprend dans l'ordre :

- 6 mois dans le service des urgences de gynécologie et à l'hôpital de jour
- 6 mois à la polyclinique gynécologique et obstétricale
- 6 mois dans le service du prénatal
- 12 mois en salle d'accouchement
- 6 mois dans l'unité d'échographie gynécologique et obstétricale
- 6 mois d'activité dans le cadre des consultations spécialisées (urogynécologie, colposcopie et ménopause)
- 12 mois dans la division des opérées et en salle d'opération

Une année en clinique « B », « C » ou « D » est obligatoire. Elle peut être accomplie soit avant (recommandé) soit après la formation spécifique au DGO.

1^{ère} année

- **Engagement de 6 mois dans le service des urgences de gynécologie et obstétrique et à l'hôpital de jour** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 5 assistants)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en urgence ambulatoire de gynécologie et obstétrique- Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et les premières mesures thérapeutiques en cas d'urgence gynécologique et obstétriques grave,
 - maîtriser les indications opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie-obstétrique.
 - b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques des investigations cliniques et des interventions diagnostiques de routine et thérapeutiques courantes,
 - posséder les compétences en matière d'examen clinique en gynécologie-obstétriques,
 - maîtriser les techniques opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie.
 - c) Savoir-être :
 - savoir aborder les patientes gynécologiques avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin.
- **Engagement de 6 mois à la polyclinique gynécologique et obstétricale** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 4 assistants)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en pratique ambulatoire de gynécologie et obstétrique,
 - posséder les connaissances nécessaires pour prescrire une substitution hormonale ou une contraception,
 - reconnaître les grossesses à risque.
- b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques de contraception requérant un acte médical,
 - posséder les compétences en matière d'examen clinique en obstétrique,
 - maîtriser le suivi ambulatoire de la grossesse.
- c) Savoir-être :
 - savoir aborder les patientes gynécologiques et obstétricales avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin,
 - être en mesure d'apporter un soutien et des conseils appropriés en cas de grossesse non désirée.

2^e et 3^e années

- **Engagement de 6 mois dans le service du prénatal** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en matière de grossesses à risque.
 - b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques des investigations de routine en obstétrique,
 - posséder les compétences cliniques en matière de diagnostic et de prise en charge des grossesses à risque,
 - maîtriser les techniques opératoires pour les interventions mineures courantes en obstétrique (version par manœuvres externes, cerclage).
 - c) Savoir-être :
 - savoir s'occuper de situations psychosociales particulières sous supervision.
 - d) Objectifs spécifiques :
 - 3 prises en charge sous supervision de patientes avec des tableaux cliniques complexes (point 3.5.4 du règlement de formation post-graduée).
- **Engagement de 12 mois en salle d'accouchement (3'000 naissances/an, maternité de niveau 3)** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour conduire et pratiquer un accouchement normal ou pathologique,
 - posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour reconnaître et traiter les complications obstétricales.
 - b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques obstétricales conservatrices et opératoires (accouchements instrumentés, césariennes, cerclages...),
 - posséder les compétences cliniques en matière de diagnostic obstétrical et de traitement des complications de la grossesse et de l'accouchement.
 - c) Savoir-être :
 - être en mesure d'établir une relation patiente-médecin génératrice de confiance.
 - d) Objectifs spécifiques :
 - accomplissement du catalogue des exigences en obstétrique (point 3.5.2 du règlement de formation post-graduée),
 - participer à une activité de recherche du DGO (le poste prévoit une activité de recherche à raison d'une demi-journée par semaine).
- **Engagement de 6 mois en dans l'unité d'échographie et de médecine fœtale**
(Modalité du tutorat : 2 médecins-cadres et 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour l'utilisation idoine des possibilités diagnostiques en échographie gynécologique et obstétricale.
- b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques d'investigations non invasives en échographie gynécologique et obstétricale,
 - posséder les compétences cliniques en matière de diagnostic échographique.
- c) Savoir-être :
 - Se familiariser avec les entretiens dans les situations prénatales complexes.
- d) Objectifs spécifiques :
 - Accomplissement du catalogue des exigences en échographie (point 3.5.3 du règlement de formation post-graduée),
 - 3 prises en charge sous supervision de patientes avec des tableaux cliniques complexes (point 3.5.4 du règlement de formation post-graduée).

4^e et 5^e années

- **Engagement de 6 mois dans le cadre des consultations spécialisées** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique ou 1 médecin-cadre pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

- a) **Savoir :**
 - posséder les connaissances particulières, théoriques et pratiques, liées à l'activité des consultations spécialisées (consultation d'urodynamique, de colposcopie, de ménopause, de médecine psychosociale et psychosomatique),
 - posséder les compétences nécessaires pour poser un diagnostic colposcopique.
 - posséder les connaissances nécessaires pour établir un plan thérapeutique sur la base d'un diagnostic colposcopique.
 - posséder les compétences pour l'interprétation d'un bilan urodynamique.
- b) **Savoir-faire :**
 - maîtriser les techniques diagnostiques et thérapeutiques liées aux consultations spécialisées,
 - maîtriser les traitements des pathologies colposcopiques courantes.
 - maîtriser les indications des traitements en urogynécologie.
- c) **Savoir-être :**
 - Mise en confiance des patientes se présentant pour des actes techniques
- **Engagement de 12 mois dans la division des opérées et en salle d'opération** (Modalité du tutorat : 4 chefs de clinique et 2 médecins cadre pour 3 assistants) : pratique des opérations par voies conventionnelles (6 mois : gynécologie classique, laparoscopies diagnostiques et interventionnelles de base, sénologie simple) puis pratiques des interventions gynécologiques complexes (6 mois : gynécologie oncologique, laparoscopies opératoires, sénologie oncologique). Le nombre annuel d'interventions au DGO est suffisant pour l'accomplissement du catalogue des exigences de deux candidats par an.

Objectifs de formation :

- a) **Savoir :**
 - posséder les connaissances nécessaires en matière d'indications opératoires pour le choix de la technique opératoire la plus appropriée et de prévention, respectivement de traitement des complications opératoires,
 - posséder les connaissances nécessaires pour établir un plan thérapeutique sur la base d'un diagnostic clinique et/ou radiologique.
- b) **Savoir-faire :**
 - maîtriser les techniques opératoires en particulier pour les interventions figurant au catalogue des exigences,
 - posséder les compétences cliniques en matière de surveillance postopératoire, de diagnostic d'une urgence thérapeutique et de traitement des complications postopératoires,

- présenter les patientes au colloque multidisciplinaire d'oncologie gynécologique.
- c) **Savoir-être :**
- Etre en mesure de communiquer de façon adéquate avec les patientes et leurs familles,
 - Présentation adéquate de l'information pré-opératoire et obtention du consentement,
 - Etre capable d'annoncer de mauvaises nouvelles avec tact et en tenant compte de l'environnement bio-psycho-social de la patiente.
- d) **Objectifs spécifiques :**
- accomplissement du catalogue des exigences en gynécologie (point 3.5.1 du règlement de formation post-graduée).

2. Module de formation de base en gynécologie et obstétrique

Ce plan de formation s'étend sur deux ans et comprend dans l'ordre :

- 6 mois dans le service des urgences de gynécologie et à l'hôpital de jour
- 6 mois à la polyclinique gynécologique et obstétricale
- 12 mois en salle d'accouchement

1^{ère} année

- **Engagement de 6 mois dans le service des urgences de gynécologie et d'obstétrique et à l'hôpital de jour** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 5 assistants)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en urgence ambulatoire de gynécologie et obstétrique,
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et les premières mesures thérapeutiques en cas d'urgence gynécologique et obstétrique grave,
 - maîtriser les indications opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie-obstétrique.
- b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques des investigations et des interventions diagnostiques de routine et thérapeutiques courantes,
 - posséder les compétences en matière d'examen clinique en gynécologie-obstétrique,
 - maîtriser les techniques opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie-obstétrique.
- c) Savoir-être :
 - savoir aborder les patientes gynécologiques avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin.
- **Engagement de 6 mois à la polyclinique gynécologique et obstétricale** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 4 assistants)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en pratique ambulatoire de gynécologie et obstétrique,
 - posséder les connaissances nécessaires pour prescrire une substitution hormonale ou une contraception,
 - reconnaître les grossesses à risque.

- b) **Savoir-faire :**
 - maîtriser les techniques de contraception requérant un acte médical,
 - posséder les compétences en matière d'examen clinique en obstétrique,
 - maîtriser le suivi ambulatoire de la grossesse.

- c) **Savoir-être :**
 - savoir aborder les patientes gynécologiques et obstétricales avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin,
 - être en mesure d'apporter un soutien et des conseils appropriés en cas de grossesse non désirée.

2^e année

- **Engagement de 12 mois en salle d'accouchement (3'000 naissances/an, maternité de niveau 3)** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

- a) **Savoir :**
 - posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour conduire et pratiquer un accouchement normal ou pathologique,
 - posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour reconnaître et traiter les complications obstétricales.

- b) **Savoir-faire :**
 - maîtriser les techniques obstétricales conservatrices et opératoires (accouchements instrumentés, césariennes),
 - posséder les compétences cliniques en matière de diagnostic obstétrical et de traitement des complications de la grossesse et de l'accouchement.

- c) **Savoir-être :**
 - Être en mesure d'établir une relation patiente-médecin génératrice de confiance.

- d) **Objectifs spécifiques :**
 - Accomplissement du catalogue des exigences en obstétrique (point 3.5.2 du règlement de formation post-graduée).

3. Module de complément de formation en clinique « A » pour candidats avancés au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

Ce module de formation d'un an s'adresse à des candidats avancés pouvant exercer les différents aspects de la spécialité dans les différents secteurs du DGO. Le rôle du candidat est de remplacer les assistants avancés dans leur formation durant leurs absences.

Ce poste implique des engagements à la salle d'accouchement, au service du prénatal, dans les consultations spécialisées et en pré-hospitalisation.

Objectifs de formation : cf. les différentes descriptions de postes.

4. Module de formation en clinique « A » pour candidats débutants au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique ou formation en gynécologie et obstétrique dans le cadre de la formation post-graduée en médecine générale ou autres disciplines

Ce module dure un an et correspond à l'organisation et aux objectifs de formation de la première année du programme de formation complète :

- **Engagement de 6 mois dans le service des urgences de gynécologie et obstétrique et à l'hôpital de jour** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 5 assistants)

Objectifs de formation :

- a) **Savoir :**
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en urgence ambulatoire de gynécologie-obstétrique,
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et les premières mesures thérapeutiques en cas d'urgence gynécologique et obstétricale grave,
 - maîtriser les indications opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie-obstétrique.
 - b) **Savoir-faire :**
 - maîtriser les techniques des investigations et des interventions diagnostiques de routine et thérapeutiques courantes,
 - posséder les compétences cliniques en matière d'examen clinique en gynécologie-obstétrique,
 - maîtriser les techniques opératoires pour les interventions mineures courantes en gynécologie-obstétrique.
 - c) **Savoir-être :**
 - savoir aborder les patientes gynécologiques avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin.
- **Engagement de 6 mois à la polyclinique gynécologique et obstétricale** (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 4 assistants)

Objectifs de formation :

- a) **Savoir :**
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en pratique ambulatoire de gynécologie et obstétrique,
 - posséder les connaissances nécessaires pour prescrire une substitution hormonale ou une contraception,

- reconnaître les grossesses à risque,

b) Savoir-faire :

- maîtriser les techniques de contraception requérant un acte médical,
- posséder les compétences en matière d'examen clinique en obstétrique,
- maîtriser le suivi ambulatoire de la grossesse.

c) Savoir-être :

- savoir aborder les patientes gynécologiques et obstétricales avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin,
- être en mesure d'apporter un soutien et des conseils appropriés en cas de grossesse non désirée.

5. Module de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire

Ce module dure 3 ans, il correspond au programme de formation approfondie FMH. Il est destiné à des candidats porteurs de titre de spécialiste en gynécologie-obstétrique. La formation est centrée sur la prise en charge chirurgicale gynécologique et de l'obstétrique.

De ce fait, le candidat doit remplir une fonction de chef de clinique en milieu universitaire et satisfaire aux exigences minimales pour l'obtention du titre en gynécologie et obstétrique. Le candidat doit avant le début de la formation approfondie avoir montré un intérêt particulier pour le domaine spécifique de la gynécologie-obstétrique opératoire.

Pendant la formation approfondie, le candidat peut fonctionner comme chef de clinique et à ce titre superviser les chefs de cliniques adjoints. Le candidat au cours des 3 ans de formation approfondie doit manifester son intérêt de la manière suivante :

- Participation active à l'enseignement des chefs de clinique adjoints, des assistants titulaires et assistants boursiers.
- Participation active à la formation continue dans le cadre du Département.
- Participation active à un projet de recherche au sein du Département dans le cadre de la gynécologie-obstétrique opératoire.
- Réalisation d'un projet complet et personnel supervisé par un médecin-chef du Département.
- Engagement de 3 ans en service de chirurgie gynécologique (modalités du tutorat : deux médecins-cadres pour un candidat).

Objectifs de formation

Savoir :

- a) Posséder des connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la prise en charge des pathologies obstétricales complexes.
- b) Connaître et maîtriser les différentes indications au traitement chirurgical des pathologies gynécologiques y compris les pathologies complexes (endométriose, uro-gynécologie, oncologie gynécologique, sénologie, ...).
- c) Posséder des connaissances complètes des différentes approches chirurgicales possibles en gynécologie et en obstétrique : voie d'abord, modalités opératoires précises.
- d) Posséder des connaissances en psychologie pour aborder une prise en charge diagnostique et thérapeutique de situations gynécologique ou obstétricales complexes.

Savoir-faire :

- a) Superviser la prise en charge des urgences gynécologiques et obstétricales y compris la réalisation des gestes opératoires associés à ces urgences.
- b) Reconnaître les situations obstétricales nécessitant une prise en charge urgente, et assurer la réalisation de cette prise en charge adaptée, dans des conditions satisfaisantes.

- c) Maîtriser les investigations non invasives et invasives en gynécologie et savoir intégrer ces explorations dans la prise en charge globale.
- d) Assurer l'enseignement et le tutorat des assistants et des chefs de cliniques adjoints.
- e) Maîtriser les opérations gynécologiques et les techniques courantes, et connaître la gestion des complications per- et post-opératoires.

Savoir-être

- a) Offrir un soutien psychologique aux patientes présentant des pathologies gynécologiques ou obstétricales graves, en particulier en cas de pathologies cancéreuses.
- b) Organiser des consultations multidisciplinaires, en particulier dans le cadre de la prise en charge des pathologies cancérologiques avec collaboration avec les oncologues, radiothérapeutes, infirmiers référents,
- c) Savoir s'entourer de compétences autres, en particulier en chirurgie viscérale et / ou en urologie, pour des opérations potentiellement difficiles avec risque de complications per-opératoires.
- d) Assurer une collaboration rapprochée avec les anesthésistes-réanimateurs pour la définition des prises en charge chirurgicales optimales des patientes présentant des pathologies gynécologiques ou obstétricales.
- e) Savoir évaluer la meilleure approche chirurgicale afin de réduire la morbidité de la prise en charge.

Objectifs spécifiques

- Accomplissement du catalogue des exigences en gynécologie obstétrique opératoire du règlement de la formation post-graduée
- Réalisation d'un travail personnel de développement ou de recherche dans le cadre de la gynécologie obstétrique opératoire, au cours des 3 ans de formation approfondie.

Remarques

Le tutorat est assuré par deux médecins-chefs. Le volume tant de l'activité gynécologique opératoire que de celle d'obstétrique, permet aisément aux candidats de réaliser, au cours de cette formation, l'entièreté des prestations exigées par leur catalogue de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire.

Des possibilités d'accès à l'enseignement théorique structuré sont organisées dans le cadre du Département.

Le candidat a l'obligation de participer à des projets de recherche dans le cadre de son activité clinique. Il participe à l'encadrement des médecins-assistants et des chefs de clinique adjoints.

6. Module de formation approfondie en médecine fœto-maternelle

Ce module dure trois ans et correspond au programme de formation approfondie FMH. Il est destiné à des candidats porteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique. La formation étant centrée sur l'échographie et la médecine fœtale, le candidat doit déjà avoir rempli une fonction de chef de clinique en milieu universitaire et doit satisfaire aux exigences minimales du point de vue obstétrical avant le début de sa formation (100 conduites d'accouchements à risque, 50 opérations obstétricales vaginales, 80 césariennes dans des situations à risque et 30 interruptions de grossesse après 14 semaines en plus des exigences minimales pour le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique). Le catalogue "obstétrical" fait partie intégrante du programme et correspond à une année de chef de clinique en salle d'accouchement.

- **Engagement de 2 ans dans l'unité d'échographie et de médecine fœtale du DGO**
(Modalité du tutorat : 3 médecins-cadres pour un candidat)

Objectifs de formation :

- a) Savoir :
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la prise en charge de grossesses à haut risque,
 - posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la prise en charge de fœtus présentant des pathologies,
 - maîtriser les indications aux interventions in utero.
- b) Savoir-faire :
 - maîtriser les techniques des investigations et des interventions diagnostiques de en médecine fœtale,
 - posséder les compétences cliniques nécessaires pour le diagnostic échographique de malformations et d'affections fœtales (niveau de référence II),
 - maîtriser les techniques opératoires in utero selon le catalogue des exigences.
- c) Savoir-être :
 - Soutien psychologique et conseils compétents aux parents de fœtus présentant des malformations,
 - Soutien psychologique et conseils compétents aux femmes subissant une interruption de grossesse après la 14^e semaine,
 - Collaboration multidisciplinaire.

Objectifs spécifiques :

- Accomplissement du catalogue des exigences en médecine fœto-maternelle, à l'exclusion des opérations obstétricales (point 3.1 du règlement de formation post-graduée).

- Réalisation de trois travaux personnels de développement ou de recherche dans le cadre de la médecine materno-fœtale.

Remarques :

Le tutorat est assuré par un médecin-chef et par deux médecins cadres (médecins associés).

Le volume d'activité en tant que centre régional de référence pour la pathologie foeto-maternelle permet aux candidats de réaliser aisément au cours de leur formation l'entièreté des prestations exigées par le catalogue de formation approfondie en médecine foeto-maternelle. Des possibilités d'accès à l'enseignement théorique structuré sont organisées dans le cadre d'un plan de formation.

Le candidat a l'obligation de participer à des projets de recherche dans le cadre de son activité clinique.

7. Module de formation approfondie en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique

Ce module dure 3 ans et correspond au programme de formation approfondie FMH. Il est destiné à des candidats porteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique. La formation est centrée sur la médecine de la reproduction et l'endocrinologie gynécologique. De ce fait, le candidat doit déjà avoir rempli une fonction de chef de clinique en milieu universitaire et doit satisfaire aux exigences minimales pour l'obtention du titre en gynécologie et obstétrique. De préférence, le candidat doit déjà avoir effectué une année de formation dans le cadre de l'Unité de médecine de la reproduction (UMR) ou dans celle d'un autre hôpital universitaire. Le candidat doit de surcroît, avant le début de sa formation approfondie, avoir démontré un intérêt particulier pour le domaine spécifique de la médecine de la reproduction et de l'endocrinologie gynécologique.

Pendant la formation approfondie, le candidat peut être exempté de gardes dans le cadre du DGO. Il peut cependant fonctionner comme 1^{er} chef de clinique et à ce titre superviser les chefs de clinique adjoints. De surcroît, une activité de garde lui est de même demandée dans le cadre de l'UMR. Les gestes effectués lors de cette activité de garde sont comptabilisés et font partie intégrante de la formation approfondie.

Le candidat, au cours des 3 ans de formation approfondie, doit manifester son intérêt de la manière suivante :

- Participation active à l'enseignement des chefs de clinique adjoints, des assistants titulaires et assistants boursier.
- Participation active à la formation continue dans le cadre de l'UMR.
- Participation active à 1/des projet(s) de recherche au sein de l'UMR.
- Réalisation d'un projet complet et personnel, supervisé par le médecin-chef de l'UMR.
- Engagement de 3 ans à l'UMR (modalités du tutorat : 2 médecins cadre pour 1 candidat).

Objectifs de formation :

Savoir :

- a) Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la prise en charge du couple stérile et/ou des problèmes endocrinologiques en relation avec la gynécologie et l'andrologie.
- b) Connaître et maîtriser les indications au traitement de la stérilité de couple, y compris les indications aux interventions chirurgicales en rapport avec la stérilité de couple.
- c) Posséder les connaissances juridiques et éthiques en relation avec les traitements de couple stérile.
- d) Posséder les connaissances diagnostiques cliniques en relation avec les aspects psychologiques, psychosociaux et psychiques du couple stérile.

- e) Posséder les connaissances de biologie de la reproduction nécessaires à la compréhension des pathologies des gamètes et des embryons en relation avec la stérilité de couple.

Savoir faire :

- a) maîtriser les techniques des investigations et des interventions chirurgicales diagnostiques et thérapeutiques en médecine de la reproduction.
- b) Posséder les compétences cliniques nécessaires pour le diagnostic échographique des pathologies en relation avec la stérilité de couple chez la femme.
- c) Maîtriser les techniques de laboratoire en relation avec les investigations et le traitement du sperme selon le règlement de formation post-graduée.
- d) Maîtriser les techniques de « counselling » en rapport avec la prise en charge diagnostique et thérapeutique du couple stérile.
- e) Maîtriser l'utilisation des principes actifs utilisés en médecine de la reproduction.
- f) Maîtriser les techniques cliniques et échographiques lui permettant de prendre en charge les complications inhérentes au traitement de procréation médicalement assistée (par exemple : SHO, réduction embryonnaire...)

Savoir être :

- a) Offrir un soutien psychologique et « counselling » au couple stérile.
- b) Respect et développement du cadre éthique et législatif en rapport avec la procréation médicalement assistée.
- c) Collaboration multidisciplinaire, principalement avec les biologistes, les psychiatres psychologues, éthiciens et infirmières intervenant dans le cadre de la PMA.
- d) Collaboration avec les urologues, andrologues, endocrinologues, immunologues et autres spécialistes interpellés dans le cadre de la prise en charge du couple stérile.

Objectifs spécifiques :

Accomplissement du catalogue des exigences en médecine de la reproduction et endocrinologie de gynécologie selon règlement de formation post-graduée.

Réalisation d'un travail personnel de développement ou de recherche dans le cadre de la médecine de la reproduction et de l'endocrinologie gynécologique au cours des 3 ans de formation approfondie.

Remarques :

Le tutorat est assuré par un médecin cadre (Médecin associé).

La taille de l'UMR permet aux candidats de réaliser aisément au cours de leur formation de 3 ans, l'entièreté des prestations exigées par le catalogue de formation approfondie en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique. Des possibilités d'accès à l'enseignement théorique structuré sont organisées dans le cadre d'un plan de formation (UMR certifiée iso 2000 – 9001 et laboratoire de l'UMR accrédité ISO 17025).

Le candidat à l'obligation de participe à des projets de recherche dans le cadre de son activité clinique à l'UMR.

Outre la certification et l'accréditation mentionnées ci-dessus, l'UMR fait partie de FIVNAT-CH. Elle est reconnue comme unité de PMA par le Conseil de Santé du canton de Vaud.

8. Module de formation approfondie en uro-gynécologie

Ce module est en cours de validation. Il vous a été transmis séparément par le Dr Chahin Ahtari.